

PREVISIONNEL VACANCES DE PRINTEMPS 2020

SEMAINE 16	MATIN DE 9H30/12H	COUT	APRES MIDI DE 13H30 A 19H00	COUT	SORTIE SOIREE
MARDI 14	Journée Mer : cerfs-volants/ char à voile tracté plus promenade (tenue grand froid et pique-nique)				
MERCREDI 15	Sport au Dojo (jeux d'opposition, tenue de sport obligatoire)		Badminton (chaussures propres)		Soirée Bowling 3€ (autorisation parentale obligatoire)
JEUDI 16	Journée Patinoire et Accrobranche à Louviers (tenue adaptée plus pique-nique et gants obligatoire)			8€	
VENDREDI 17	Continuité projet Jardinage avec Remy		Sortie VTT (obligatoire pour ceux qui participe au camp de Clécy).		
SEMAINE 17	MATIN DE 9H30/12H	COUT	APRES MIDI DE 13H30 A 19H00	COUT	SORTIE SOIREE
VENDREDI 24	Rangement Camp Clécy		Oxy fait son Cinéma		

Les activités peuvent être décalées ou annulées en fonction des conditions météo ou de nos intervenants, merci d'en tenir compte. Le coût des activités est de 30% du coût réel.

DATES	SEJOUR	TARIFS
DU 20 Avril au 23 Avril Directeur du camp Guillaume LANGLOIS 06.77.13.66.61	CAMP CLECY (maxi 7 jeunes)	132.00 €

## URGENT

### Durant la période du 20 au 23 Avril 2020 la structure sera fermée pour raison de camp à Clécy

Chers adhérents :

Pour mieux prévoir **vos vacances**, prière de **me remplir au plus vite**, le coupon réponse des activités des vacances de Printemps par **le lien internet de Google avant le 01 Avril 2020** inclus.

De plus, sont considérés comme participants à ou aux activités payantes ceux qui les ont soldés **avant le 01 Avril 2020**. Si le ou les activités ne sont pas soldées avant la cette date, l'enfant ne sera pas inscrit et sera remplacé par un autre payant.

Pour cette période, il y aura une permanence d'inscription aux activités. Il faudra prendre rendez-vous par mail du lundi au jeudi de 9h30 à 11h30 et le mercredi toute la journée de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h00 jusqu'à la date butoir du **01 Avril 2020**.

Petit rappel, aucun remboursement sera effectué si vous n'êtes pas présent aux activités payantes ainsi qu'au séjour (sauf en cas de force majeure : Hospitalisation d'urgence avec bien sur un justificatif de l'hôpital). Il faudra joindre la quittance de paiement de ou des activités pour être remboursé.

Le coût des activités sont inscrits sur le document Word que vous devez garder.

**Autre rappel, ceux qui participent aux activités payantes sont sensés venir aussi aux activités non payantes. Cela évitera d'avoir que des jeunes qui consomment, et qui ne participent pas à la vie de la structure. Je tiens à préciser que la structure n'est pas une « Agence de Voyage » mais un lieu d'échange et de convivialité.**

En outre, si vous avez un problème, vous pouvez nous joindre au 06.77.13.66.61 ou à la structure Oxy'jeunes au 02.32.21.11.38, qui est ouverte tous les mercredis de 14h à 19h00 et durant les vacances de 9h30 à 12h et de 13h30 à 19h00 du lundi au vendredi.

Je vous prie de croire, chers adhérents, en mes salutations.

Directeur d'Oxy'Jeunes  
Mr Tessier Jean-Marc